

**Pêche  
pour Enfants  
de 14h  
à 15h30**

**Menu Enfants  
€10,00**

Aiseau, le 17 avril 2024

Cher membre,

**Concerne : Le concours de pêche à la truite du dimanche 19 mai 2024**

- \* **Séances de travail** : les samedis **11 mai** et 18 mai à 08 h 00.
  
- \* **Concours** : le dimanche 19 mai. L'accès aux étangs est réservé aux membres, leur famille et leurs invités.  
**1ère manche : - de 10 h 00 à 12 h 00**  
**2ème manche : - de 15 h 30 à 17 h 30**
  
- \* **En vente** : - eaux, bières, vins, apéritifs  
- repas barbecue comprenant : saucisse, brochette, lard, buffet crudités, pomme-de-terre et pain **€20,00**  
**Prévoyez vos couverts**  
- menu enfants comprenant : saucisse ou pilon de poulet, pomme-de-terre et crudités au tarif enfants (- de 12 ans)

**INSCRIPTION** au concours et réservation pour les restaurations au plus tard le **06 mai 2024 en retournant impérativement le bulletin d'inscription** chez :

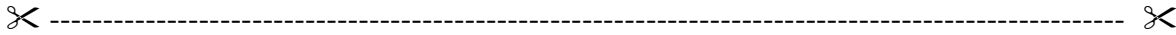
- LALIEU Jean-Philippe, rue de Roselies, 25/2, Aiseau Presles Tél. : 071/77.10.73
- DEMAZY Serge, rue de Tergnée, 4, Aiseau Presles Tél. : 071/77.00.75

**Versement et communication du nombre de repas au compte du Club BE17 3630 7105 0621**

**Attention : les inscriptions et réservations par téléphone ne seront pas prises en compte.**

- REGLEMENT** :
- seul le troisième étang est réservé au concours
  - les places sont tirées au sort avant la première manche à 09h00
  - une seule ligne dans l'eau par concurrent
  - comptage et pesée **obligatoire** après chaque manche, frigo dispo
  - **pêche exclusivement réservée aux membres en ordre de cotisation sous peine de disqualification**
  - amorçage non autorisé, seules les truites comptent pour le concours
  - le respect des tailles se fera en fonction du règlement général
  - chaque concurrent recevra un lot

**Lors du dîner, seules les boissons, viandes et tartes vendues par le club pourront être consommées sur le site des étangs.**



**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS A LA TRUITE DU DIMANCHE A RETOURNER AVANT LE 06 MAI 2024**

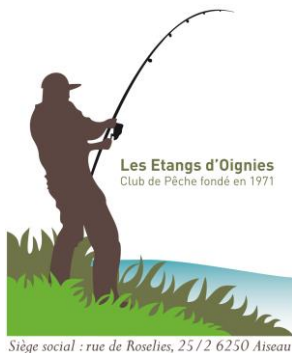
Nom et prénom du membre : .....

Pêche : Oui / Non - Biffer la mention inutile

Réservation restauration : Repas Barbecue - nombre : .....

Menus Enfants – nombre : .....

Signature : .....



Aiseau, le 17 avril 2024

Cher membre,

**Concerne : Le concours de pêche tout poisson du samedi 18 mai 2024**

- \* **Séances de travail** : les samedis **11 mai** et 18 mai à 08 h 00.
  
- \* **Concours** : le samedi 18 mai. L'accès aux étangs est réservé aux membres, leur famille et leurs invités. **Une manche : de 15 h 00 à 17 h 30**
  
- \* **En vente** : - eaux, bières, vins, apéritifs  
- sandwiches / saucisses de Francfort / choucroute € 3,50  
**(paiement sur place)**

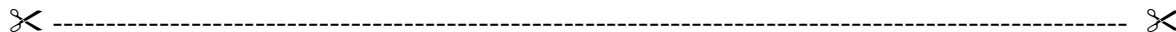
**INSCRIPTION** au concours et réservation pour les restaurations au plus tard le **06 mai 2024 en retournant impérativement le bulletin d'inscription** chez :

- LALIEU Jean-Philippe, rue de Roselies, 25/2, Aiseau Presles Tél. : 071/77.10.73
- DEMAZY Serge, rue de Tergnée, 4, Aiseau Presles Tél. : 071/77.00.75

**Attention** : les inscriptions et réservations par téléphone ne seront pas prises en compte.

- REGLEMENT** :
- seul le troisième étang est réservé au concours.
  - les places sont tirées au sort avant la manche à 14h00.
  - une seule ligne dans l'eau par concurrent.
  - contrôle mutuel entre 3 pêcheurs du nombre de prises.
  - 20 points seront attribués par prise sans distinction
  - un lot sera attribué aux cinq premiers.
  - un amorçage parcimonieux est autorisé à partir de 14h30.
  - le respect des tailles se fera en fonction du règlement général.
  - le poisson peut être reversé ou gardé, à la discrétion du pêcheur.

*Lors du souper, seules les boissons, viandes et tartes vendues par le club pourront être consommées sur le site des étangs.*



**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LE CONCOURS TOUT POISSON DU SAMEDI A RETOURNER AVANT LE 06 MAI 2024**

Nom et prénom du membre : .....

Pêche : Oui / Non - Biffer la mention inutile

Réservation restauration : Sandwich / Saucisse - nombre : .....

Signature : .....



## Veillez à Bien Préciser Votre Participation Aux Séances de Pêche

Aiseau, le 17 avril 2024

Cher membre,

**Concerne : Challenge 'Pierre Dupuis', week-end de Pentecôte, samedi 18 et dimanche 19 mai 2024**

Le Club Privé "Les Etangs" reconduit son huitième challenge 'Pierre Dupuis', comprenant un concours à la truite en deux manches le dimanche, et un concours tout poisson en une manche le samedi après-midi. **Nous comptons bien entendu sur votre présence à tous, ainsi que sur celle de vos familles et amis, afin que ce week-end soit une réussite totale.**

### **1. Déroulement du week-end et Séances de travail**

#### **\* Séances de travail :**

**Samedi 11 mai de 8 heures à 17 heures** : en vue du concours, entretien général, débroussaillage, ébranchage. Apporter les outils.

**Samedi 18 mai de 8 heures à 12 heures** : finition de l'entretien général, mise en place et nettoyage des tables et chaises. Installation du matériel habituel. Nous aurons besoin de vous tous.

#### **\* Déroulement du week-end :** Concours tout poisson samedi, *à la truite le dimanche.*

Tout comme les précédents challenges, voir les *règlements détaillés* sur les bulletins respectifs.

**Samedi 18 mai** : Concours tout poisson avec, **à 14 heures 30', amorçage *parcimonieux autorisé*** pour ceux qui le désirent, voir horaire et réglementation sur le bulletin du samedi.

**A 18 heures** : Rempoissonnement des truites, avec la participation de tous.

**A partir de 18 heures 30'** : Rafrâchissements et soirée "bavaroise" avec au menu, sandwiches, saucisse de Francfort et choucroute, boissons à volonté.

**22 heures 30' : EXTINCTION DES FEUX.**

**Dimanche 19 mai** : Concours de pêche à la truite, sans amorçage, voir horaire et réglementation sur bulletin du dimanche. ***Veillez à respecter les horaires du concours de pêche.***

### **2. Règlement du challenge 'Pierre Dupuis'**

Le concours du dimanche est essentiellement à la truite, le samedi après-midi reste tout poisson. Un lot sera attribué à chaque participant comme les années précédentes dans l'ordre d'un classement à la quantité et au poids, avec une coupe remise au vainqueur. Le classement du concours du samedi se fera au nombre de prises, *sans distinction d'espèce et sans prise en compte des poids*. Un lot sera attribué aux cinq premiers du samedi, et une coupe au vainqueur. Les pêcheurs contrôleront eux-mêmes par groupe de trois les nombres de prises de chacun. Un responsable du comité en fera la comptabilisation et établira le classement.

*Pour participer au challenge*, il faut tout simplement *participer aux deux concours* les samedi après-midi et dimanche. C'est la somme des places des pêcheurs qui auront participé aux deux concours qui déterminera le classement final du challenge de week-end de Pentecôte.

Par exemple, si vous êtes classés 2ème samedi, et 3ème dimanche vous avez cinq points.

Le pêcheur ayant le plus petit nombre de points, donc *le mieux classé dans les deux concours*, remportera le challenge, et se verra remettre une coupe commémorant l'événement.

### **3. Rentrée des bulletins d'inscription**

Afin de nous aider à préparer au mieux ce week-end, nous vous demandons de rentrer chez Serge ou Jean-Philippe *les deux bulletins d'inscription* pour les concours respectifs du samedi et du dimanche, au plus tard le **06 mai 2024**. Nous comptons sur votre présence.

***Le Comité vous souhaite d'avance un bon amusement***



*Avec l'aimable soutien de l'Administration Communale d'Aiseau-Presles*